M. Riotteau insiste dans le même sens au nom des intérêts de son département, qui entre pour une quinzième dans la production de nos chevaux.

M. Viette, rapporteur, répond.

Il se plaint que la droite ait attribué une mesure dictée par une sage économie à une préoccupation politique.

On a dit : « Il ne faut pas mêler la politique à l'agriculture. »

Qui donc l'y a mêlée? N'est-ce pas vous et vos amis, MM. Estancelin, Pouyer-Quertier, dont les déclamations ont semé l'alarme dans les campagnes? (Bruit à droite).

M. du Mesnildet. — Un tel langage est intolérable! Nous ne nous laisserons pas insulter.

M. Boscher-Delangle. — Vous ne devriez pas parler ainsi: vous n'êtes qu'un blagueur!

Voix à gauche : A l'ordre!

M. Boscher-Delangle est rappelé à l'ordre.

M. Viette. — J'ajouterai que j'ai entendu le mot qui m'a été adressé et que cela suffit. (Mouvements divers).

M. Viette continue son discours.

Il signale l'administration des haras comme une fourmilière d'abus. L'école du Pin a neuf professeurs pour trois élèves. Elle coûte 66,000 francs au lieu de 14,500 prévus en 1874. Les frais détournés sont fantastiques.

Pourquoi ne pas réserver les fonctions d'officier de haras aux élèves des écoles vétérinaires?

Ils n'ont pas quatorze quartiers de noblesse, mais ils connaissent le paysan et ils savent au besoin reprendre le manche de la charrue qu'ils ont menée dans leur enfance.

Il faut changer le régime actuel et y substituer une administration économe, régulière, démocratique, aux gaspillages d'une administration aristocratique. (Applaudissements à gauche.)

M. Develle répond que le ministère a su réprimer les abus dont on a parlé. Quant à modifier la loi de 1874, que M. Viette dépose un projet et on le discutera.

Mais la substitution des vétérinaires aux officiers des haras actuels soulèverait de graves objections.

Le ministre ne peut admettre la suppression du directeur des haras, fonctionnaire au mérite duquel il rend un entier hommage.

Il déclare en terminant qu'il n'acceptera pas, en ce qui le concerne, cette suppression. (Applaudissements à droite et au centre.)

A la majorité de 255 voix contre 197, l'amendement de MM. de Kersauson et Riotteau est adopté.

Le crédit relatif au directeur des haras est donc rétabli.

Le chapitre 1er est adopté ainsi que les chapitres 2 à 15, sauf les chapitres 8, 10 et 13, qui sont réservés.

Les chapitres 16 à 33 sont également adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Séance jeudi.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 1er janvier.

Nouvelle baisse à la Bourse

Il n'y a, aujourd'hui, qu'une seule préoccupation, la nouvelle baisse de la Bourse; elle était, à l'ouverture du marché, de 2 fr. sur le cours de clôture d'hier. La baisse est, du reste, générale sur tous les marchés de l'Europe et on ne saurait l'attribuer qu'aux difficultés de la liquidation de janvier.

Les haussiers qui avaient pendant tous les mois précédents, surmené les cours, ne sont pas de force à résister à la baisse qui, depuis le commencement de l'année, sévit sur les fonds de l'Etat, et il en résulte ce que, dans l'argot du métier, on appelle un krach.

Il y a déjà beaucoup de spéculateurs qui ne font pas honneur à leurs engagements, et il y en aura encore bien d'autres. Cette perspective est loin d'être rassurante, et tant que l'on aura pu faire la part du feu, l'inquiétude persistera et les cours ne se relèveront pas.

Après ces observations, la situation extérieure, telle qu'elle se présente aujourd'hui, ne saurait être rendue responsable de la panique de notre marché financier. Elle est telle, en effet, qu'elle était hier et avant-hier, c'est-à-dire que son passif, depuis l'appel des réserves allemandes, expliqué, d'ailleurs par des motifs plausibles, et l'appel probable de la Landsturm austro-hongroise, ne s'est pas augmenté. L'on signale bien, aujourd'hui, dans la *Post* de Berlin, un article très vif contre le général Boulanger, mais ce n'est qu'une note de plus dans le concert organisé contre nous par les reptiles depuis la dissolution du Reichstag. Donc, je le répète, c'est la situation de place qui doit être seule rendue responsable du désarroi financier à l'ordre du jour sur notre marché.

Le conseil des ministres. — Le général Boulanger

Que vous dirai-je après cela de la politique intérieure? Le conseil des ministres ne semble s'être occupé que des mouvements administratifs en perspective, et s'il s'est entretenu de la question des céréales c'est, ajoute le compte-rendu, pour ne prendre aucune résolution. Evidemment, l'esprit des ministres était ailleurs, et en dont ils se sont réellement préoccupés, on ne veut pas nous le dire.

Cependant, il n'est pas difficile de le deviner, surtout après ce qui s'est passé hier, au palais Bourbon, où M. Goblet et ses collègues se réunissaient en conseil pour décider qu'ils proposeraient la question de confiance, si la suppression du ministère des postes et télégraphes était proposée.

Il est évident, en effet, que les membres du Cabinet sont l'esprit hanté par l'appréhension de complots dirigés contre eux. Ils se croient sérieusement menacés à tout instant dans leur existence ministérielle par des conspirations organisées par les conservateurs, soit avec le concours de l'extrême gauche, soit avec celui des opportunistes, et hier, c'était sous le coup de la formation d'une coalition opportuno-monarchique qu'ils délibéraient.

Mais pourquoi cette coalition, demandera plus d'un de vos lecteurs? Est-ce que les intéressés ignorent que le cabinet est fatalement destiné à disparaître aussitôt après que le Sénat aura rétabli tous les crédits supprimés par la Chambre, celui des sous-préfets compris, et qu'il n'y a qu'à le laisser mourir de sa belle mort. Ce n'est pour eux qu'une question de jours, et ils n'ont pas à avancer le cours des événements.

Mais, répondent les radicaux, vous ne savez donc pas que c'est le général Boulanger que visent uniquement les conspirateurs. On le rend responsable des tendances belliqueuses de l'Allemagne, et, si l'on ne profite pas de l'occasion pour s'en débarrasser en provoquant une crise ministérielle, cette occasion on ne la retrouvera plus, une fois que sera passée la bourrasque actuelle.

Mais, ajoutent les Clémencistes, s'adressant à M. Goblet, maintenez fermement le ministre de la guerre solidarisez-vous avec lui et n'ayez pas peur, car nous sommes là pour vous soutenir.

Il paraît que, malgré ces promesses, le président du conseil et ses collègues ne sont pas autrement rassurés, puisqu'ils craignaient, dit-on, pour aujourd'hui, le dépôt d'une proposition tendant à la suppression du ministère de l'agriculture. Aussi se seraient-ils entretenus des mesures à employer pour prévenir une nouvelle dislocation de la majorité.

Parmi les moyens à employer figuraient, assure-t-on, la nécessité de laisser en suspens, nombre de nominations et de promotions auxquelles s'intéressent également les deux grandes fractions de la gauche et de renvoyer, après les vacances de Pâques, le débat sur les céréales. Inutile de vous dire que la proposition de suppression du ministère de l'agriculture n'a pas plus été présentée aujourd'hui par la droite que la proposition de suppression du ministère des postes ne l'avait été hier.

Ce qui n'empêchera pas des bruits analogues de se produire tant que se prolongera la discussion du budget. Il faut bien, du reste, que les démolisseurs de ministères emploient leurs loisirs. Or, depuis qu'il semble convenu qu'en raison de la situation extérieure, ils doivent faire grève, il leur faut, pour s'entretenir la main, se rabattre sur la fiction à défaut de la réalité.

C'est, sans doute, parce qu'il croit pouvoir tabler sur les dispositions pacifiques de la majorité auxquelles je viens de faire allusions, que M. Develle n'a pas hésité à poser la question de portefeuille à propos du maintien du directeur des haras, et la Chambre lui a donné raison par 355 voix contre 197.

L'inauguration de la Nouvelle Bourse du travail

Bien que l'aménagement intérieur de la Nouvelle Bourse du travail soit encore loin d'être terminé, le Conseil municipal a tenu à ce que l'inauguration en eût lieu après-demain, 3 février, sans plus de retard. Il s'agit, en effet, de faire prendre patience aux ouvriers, auxquels on avait promis pour le commencement de l'année, une reprise du travail qui se fait toujours attendre.

Jusqu'à présent, en effet, l'ouverture des chantiers de l'Exposition n'est pas sortie des brouillards de la perspective; il en est de même pour celle relative aux travaux de transformation de la halle au blé en Bourse de commerce.

Quant au Métropolitain, l'on sait malheureusement que son exécution est ajournée, sinon indéfiniment, au moins, jusqu'après l'Exposition de 1889.

L'on s'attend pour après demain à une série de discours, tant de la part de M. Mesureur et des membres de la commission du travail que des députés de la Seine qui ont été invités à la cérémonie d'inauguration. Il restera seulement à connaître à l'issue de ces exercices oratoires, l'avis des délégués des 172 chambres syndicales ou groupes corporatifs ouvriers invités également à la cérémonie. Sous ce rapport, la lecture du *Prolétaire*, le journal du citoyen Joffrin, pourra être intéressante.

La Bourse

Ainsi que je l'écrivais en commençant, la Bourse a été désastreuse. La baisse sur le 3 0/0, qui avait commencé hier soir, à la petite Bourse du Boulevard, sur la nouvelle des armements de l'Autriche et de l'article de la *Post* de Berlin contre le général Boulanger, a continué, aujourd'hui, dès le début de la séance. Elle a atteint, un moment, sur le 3 0/0 le cours de 76 70 et si les affaires n'avaient pas été suspendues, faute de contre-parties, chacun se défiant de son voisin, ce qui se résumait dans une suspension générale du crédit, on ne sait où elle se serait arrêtée. Inutile d'ajouter que l'on s'attend à de nombreuses suspensions de paiement. La clôture sur le 3 0/0 s'est faite au cours de 77 75, mais, après Bourse, ce fonds d'Etat a encore baissé de 15 centimes.

NOUVELLES DU JOUR

L'Impératrice Eugénie

L'Impératrice Eugénie a reçu, il y a quelques jours, à Naples, le R. P. Ambroise, procureur général des Prémontrés de la Congrégation de France, dont le chef-lieu est à Saint-Michel de Frigolet. Le R. P. Ambroise est le futur prieur des chanoines Prémontrés qui doivent s'installer à Farnborough pour desservir l'église superbe que Sa Majesté fait construire auprès de sa résidence, et dans laquelle seront transférés prochainement les corps de l'Empereur et du prince Impérial.

Le R. P. Ambroise est né en 1827, à Vezin (Maine-et-Loire); il est entré dans l'ordre des Prémontrés en 1876. Pendant la guerre de 1870, il était nommé curé de Lorcy, près d'Orléans. Il fut fait prisonnier par les Prussiens et amené comme otage, le 28 novembre 1870, avec quarante de ses paroissiens, à Corbeil-sur-Seine, pour y passer en conseil de guerre et y être fusillé, sous prétexte d'avoir donné asile à des francs-tireurs.

Le choix du nouveau prieur des chanoines Prémontrés de Farnborough est approuvé par tous ceux qui connaissent l'amabilité de l'ancien otage des Prussiens en 1870.

Au sujet de l'établissement des Prémontrés à Farnborough, le *Page* est autorisé à dire que les journaux anglais et français ont donné des détails purement fantaisistes. On a dit, entre autres choses que le R. P. Louis de Gonzague, prieur des Prémontrés de Storrington (Sussex), avait reçu mission d'organiser la nouvelle fondation de Farnborough, de diriger les travaux de construction, etc. Rien n'est plus faux.

» S. M. l'Impératrice a traité directement avec le R. P. Paulin, abbé de Saint-Michel-de-Frigolet, supérieur général des Prémontrés de la congrégation de France, qui s'est rendu plusieurs fois à Farnborough, au mois de juillet dernier, auprès de Sa Majesté. C'est dans ces diverses entrevues que la question de l'établissement des Prémontrés à Farnborough a été définitivement réglée entre S. M. l'Impératrice et le R. P. Paulin.

La fondation à Farnborough est exclusivement française, et les chanoines de ce chapitre doivent tous être de nationalité française.

L'installation des Prémontrés à Farnborough aura probablement lieu au mois de mai prochain. Les religieux qui sont destinés à cette fondation, seront pris dans les diverses maisons de la congrégation, et de préférence parmi ceux qui ont été expulsés par le gouvernement de la République.

Les Italiens en Afrique. — Sanglantes défaites

Rome, 1er février. — *Chambre des Députés.* — Au cours de la séance, M. Depretis est monté à la tribune et a lu, au milieu d'une vive émotion, la dépêche suivante du général Gène.

« Massouah, 29 janvier. — Le 24 janvier, Rassaloula, général des Abyssins, a quitté Guinda et est venu camper au Sud-Est de Saali qu'il a attaqué le lendemain.

» Après trois heures d'un combat acharné, l'ennemi a été repoussé. On ignore ses pertes; nous avons eu quatre blessés et cinq tués.

» Le 26 janvier, trois compagnies italiennes qu'accompagnaient 50 irréguliers étaient parties de Munkulo pour ravitailler Saali. A mi-chemin, les Abyssins ont attaqué nos troupes, après plusieurs heures de combat, la colonne a été complètement détruite.

» Quatre-vingt-dix blessés sont à Massouah, je me réserve de vous envoyer des détails exacts sur le nombre des morts et des blessés.

» A cause de l'excessive extension de notre ligne, j'ai rappelé les postes de Saali.

» Rassaloula semble rentré à Ghinda à cause de ses pertes, probablement aussi pour attendre des renforts.

» On dit que le Négus est en marche.

» Général GENE. »

Après avoir lu cette grave communication, M. Depretis présente un projet de crédit extraordinaire de cinq millions. Une commission spéciale est nommée pour examiner le projet.

M. Baccarini propose d'envoyer des félicitations aux braves soldats italiens qui combattent en Afrique (Applaudissements).

M. le Président de la Chambre dit qu'il n'y a plus qu'une seule voix à écouter en ce moment : celle du patriotisme (Applaudissements).

La frontière Lorraine. — Voyageurs français arrêtés par la gendarmerie allemande. — Vive émotion.

Metz, 1er fev. — A Novéant, ces jours-ci, à l'arrivée de tous les trains venant de France, la gendarmerie allemande a interdit le passage de la frontière à tous les voyageurs français qui ne pouvaient pas prouver qu'ils n'étaient pas astreints au service militaire.

Cette mesure a produit une vive emotion.

Les suites d'un incident à la Chambre

Paris, 1er février. — Au début de la séance de la Chambre, M. Viette, député du Doubs, rapporteur du budget de l'agriculture, s'étant permis de dire dans son exorde que la Droite cherchait à mêler continuellement la politique à l'agriculture fut vivement interrompu par plusieurs députés conservateurs. « Un tel langage est intolérable, dit M. du Mesnildot » — Vous êtes un blagueur, ajoute M. Boscher-Delangle.

M. Viette s'étant trouvé offensé par cette expression « blagueur » a chargé MM. Georges Perrin et Clémenceau de demander des explications à M. Boscher-Delangle.

Ce dernier a désigné MM. Le Prévost de Launay et de la Ferronays pour se mettre en rapport avec les témoins de M. Viette.

A 7 heures, MM. Viette et Boscher-Delangle ont été appelés par M. Floquet, à la présidence de la Chambre, pour arriver à un arrangement.

Les funérailles du cardinal Caverot

Lyon, 1er février, 11 h. 30 m. — Depuis huit heures, la population est amassée sur le parcours du cortège, sur une longueur de trois kilomètres, pont de Tilsitt, place Bellecour, rue de l'Hôtel-de-Ville, quai de Saint-Antoine, pont de Nemours, avenue de l'archevêché. Le temps est froid, avec du brouillard.

A neuf heures un quart, levée du corps en présence de vingt évêques ou archevêques.

Le cortège se met en marche. En tête sont les députations des écoles congréganistes, les facultés catholiques; puis vient un nombreux clergé de Lyon et de la région; après, sont les évêques et archevêques : S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims; Mgr Leuilleux, archevêque de Chambéry; Mgr Goutte-Soulard, archevêque d'Aix; Mgr Fava, evêque de Grenoble; Mgr Perraud, evêque d'Autun; Mgr Besson, évêque de Nimes; Mgr Cotton, évêque de Valence; Mgr Gouzot, évêque de Gap; Mgr Larue, évêque de Langres; Mgr Lecot, évêque de Dijon; Mgr Gonindard, évêque de Verdun; Mgr de Briey, evêque de Saint-Dié; Mgr Marpot, évêque de St-Claude; Mgr Robert, evêque de Marseille; Mgr Couillié, évêque d'Orléans; Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier; Mgr Mermillod, évêque de Lauzanne et Genève; Mgr Jourdain de la Passardière, évêque de Rozéah, auxiliaire du cardinal Caverot.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Bargeton, préfet de la Loire, remplaçant M. Cambon, non encore arrivé à Lyon; par le général Davout, gouverneur militaire de Lyon : par le premier président de la cour d'appel et par le président du conseil d'administration des hospices civils de Lyon. De nombreux officiers de l'état-major et du corps d'armée suivent, ainsi que les autorités judiciaires, administratives et universitaires en costume.

Le défilé dure une heure. La plupart des magasins sur le parcours du cortège sont fermés; le recueillement est profond. C'est vraiment un spectacle magnifique.

Vers onze heures, la tête du cortège arrive à la cathédrale. L'affluence est immense.

Lyon, 1 h. 20. — La messe célébrée par Mgr Leuilleux, archevêque de Chambéry, s'est terminée à 1 heure. La cathédrale était comble.

Au dehors, une foule compacte se pressait.

Les chants liturgiques ont été admirablement exécutés par la maîtrise.

La dernière des cinq absoutes a été donnée par le cardinal Langénieux.

Plus de mille prêtres étaient présents à la funèbre cérémonie.

A quatre heures le corps du regretté cardinal a été déposé dans le tombeau de la chapelle des fonds baptismaux.

Tirage d'obligations à Paris

Paris, 1er février. — Il a été procédé ce matin, au Palais de l'Industrie, à la désignation par un seul et même tirage des obligations à rembourser en mars 1887, tant de l'emprunt de 1855 que de l'emprunt de 1860.

Les obligations émises en 1855 forment une série unique.

Les obligations émises en 1860 sont divisées en deux autres séries : Leur nombre, leurs numéros, leur époque de remboursement et les avantages de toutes sortes qui y sont attachés correspondent exactement à ceux des obligations de 1855.

Ce tirage comprenait 2,328 obligations de chaque série soit au total 6,984.

Les 15 premiers numéros extraits ont droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après :

Le n° 82,627 gagne 100,000 fr.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr.: 81,916 — 84,222 — 31,149 — 108,731.

Les dix numéros suivants, chacun 1,000 fr.: 21,098 — 128,189 — 38,580 — 63,413 — 52,283 — 65,621 — 19,225 — 34,200 — 41,752 — 82,601, soit un total de 450,000 francs pour les deux emprunts.

Les lots primés sont payables à la caisse municipale, à l'Hôtel-de-Ville, à partir du 16 mars.

Le « National » vendu

On lit dans la *Patrie* ;

« Voici une nouvelle qui fera une certaine sensation dans le monde de la presse :

» Le *National* est vendu. L'affaire est terminée depuis hier soir.

» Les acquéreurs sont des personnages politiques appartenant au groupe de l'Union républicaine.

» Mais alors, que va devenir la *République française?* Si nous sommes bien informé, le nouveau *National* sera rédigé par des écrivains de la feuille opportuniste; parmi ces transfuges, on compte même un des plus importants collaborateurs de la *République française.* »

Epilogue de l'affaire de Ramsgate

Paris, 1er février. — Le gouvernement anglais vient de remettre au gouvernement français une somme de 40 livres sterling (1,000 fr.), montant de l'indemnité fixée d'un commun accord pour les dommages subis par les pêcheurs français dans l'affaire de Ramsgate.

Explosion de dynamite à bord d'un navire

New-York, 1er février. — Une explosion de dynamite s'est produite près de Long-Branch, à bord du vapeur *Guayandotte*, allant à Richmont. Le vapeur a été très endommagé et est revenu ici pour être réparé. Deux personnes à bord ont été blessées.

On croit que cette explosion est l'œuvre des grévistes; un d'eux aurait placé de la dynamite sur le vapeur avant son départ.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La laine à Buenos-Ayres

Nous extrayons d'un Bulletin commercial publié le 21 décembre dernier par *la Tribuna National*, de Buenos-Ayres, les lignes suivantes qui ont trait à l'article Laines :

Les nouvelles reçues par télégraphe de Londres et annonçant la baisse qui s'est produite en clôture sur les laines coloniales a causé ici, comme il est à supposer, une grande apathie sur le marché. Les autres télégrammes parvenus des centres de fabrication contribuèrent également à rendre mauvais l'état du marché des laines.

Les prix ont éprouvé une baisse que nous estimons à 20 centimes pour les laines supérieures et à 50 centimes pour les laines bonnes à ordinaires. En présence de cet écart, les consignataires ont commencé à déposer n'aimant pas à supporter les pertes résultant d'une telle dépréciation momentanée. La mesure est-elle prudente? L'avenir nous le dira.

Ce qui a contribué à la baisse des laines en Europe c'est le mauvais état de la politique en Europe.

Les informations que nous recevons par le dernier courrier de Tourcoing-Roubaix, l'Allemagne la Belgique et l'Angleterre dépeignent la situation industrielle sous de brillants aspects. Le changement brusque survenu subitement doit être attribuée à d'autres causes qu'à l'état de l'industrie.

Dans la dernière quinzaine, les principaux achats ont été effectués pour des maisons allemandes : les transactions pour la France furent relativement modérées. Les acheteurs français se portaient de préférence sur les laines croisées. Les Lincoln bien conditionnées étaient classées avec soin et intérêt, et se payaient des prix élevés, puisqu'ils obtenaient 5,25, 5,30, 5,40 à 5,60 les dix kilos pour lots spéciaux comme condition et finesse, avec une avance qui variait de 50 à 58 0/0.

Les laines fines de cette province sont recherchées par tous les acheteurs en général, mais elles se sont payées par les consommateurs spéciaux aux prix de 4,90 à 5,10 les dix kilos. Cette catégorie de laines éprouve aussi une forte baisse.

Nous devons considérer le prix de 5,10 comme un grand prix : pour l'obtenir, il est nécessaire que la laine réunisse la finesse, le bon conditionnement, la bonne couleur, qu'elle soit exempte de chardon, et qu'elle ait un rendement de 42 0/0, ce qui s'obtient rarement.

Les laines de *pasto fuerte* sont défectueuses en général cette année : elles contiennent beaucoup de terre et donnent de mauvais rendement. En Europe, ce genre de vente a été difficile, bien qu'il ait obtenu pour des emplois spéciaux des prix relativement élevés, on indique jusqu'à 1 1/2 les dix kilos, mais en général 3 à 3 1/2 pesos sont les prix extrêmes.

Les laines du Nord ont été recherchées par les négociants sérieux pour le marché d'Anvers, surtout en lots fins; après en avoir écarté les vertes, ces laines, de bonne couleur, conviennent à la vente en brut; dans la quinzaine, c'est une maison allemande qui en a fait le plus. Pour le nord de la France, on recherche une autre qualité de laines du Nord que l'on désigne comme fine et sèche, mais n'ayant pas autant d'apparence.

Ces genres du Nord ont éprouvé comme les autres une forte baisse : généralement la vente a été plus pénible, en outre que les prix variaient de 2,70 à 3,25 pour les bonnes, 2,50 à 3 fr. pour régulières, les inférieures sont presque invendables. En laines du Nord spéciales pour leur finesse et leur conditionnement, nous devons considérer comme extrêmes les prix de 3,70 à 4,25.

Comme il a été constaté que la production en laine d'agneau serait inférieure à celle des années précédentes, la valeur, surtout en qualité fine, qu'on en a obtenue est de pesos 3,50, 3,70, 4 fr. jusque 4,35 comme prix extrême. Pour les agneaux du Nord, plus pesants et gras toutes choses, on doit considérer les prix de 3,50 à 3,80 pour bonne qualité, comme les plus élevés : les qualités ordinaires se cotent 3 à 3,25 on en a même vendu à 2,90.

En agneaux de *pasto fuerte*, il s'en fait peu, ce n'est pas l'époque.

Les laines des Rios sont de vente plus difficile que les autres années. Les acheteurs des laines d'Entre-Rios cherchent à opérer sur une base certaine en vue des rendements qu'on estime n'être pas très satisfaisants.

Il existe un grand enthousiasme pour les laines noires : des acheteurs avaient payé 6,6 1/2, 7 jusqu'à 8,30 les dix kilos; mais, dans ce genre aussi, baisse sérieuse est survenue qui a fait retrograder à pesos 7 pour ordinaires et fines qui se payaient 8 les dix kilos.

Nous fermons le marché en plein marasme avec des ventes réduites et des prix en baisse. Par suite de ces circonstances, il se remet beaucoup de marchandise en dépôt, les baraques s'emplissent de jour en jour et le prix du fret pour l'Europe est en baisse, puisqu'on a fait des chargements à 8 fr. sec pour Dunkerque, Anvers et le Havre.

Les exportateurs montrent beaucoup de difficulté pour placer leurs ordres, et ils ne commenceront à opérer que lorsque la situation européenne sera un peu éclaircie et quand la position financière de la place se sera améliorée.

Plusieurs maisons d'exportation ont fait offrir sur le marché des laines achetées par contrats à 5,30, 5,35 et 5,40 en genres du sud, comme plusieurs lots de 4,50 à 5 pesos en laines de l'ouest et du nord, mais ils ont été peu nombreux ceux qui ont aimé à supporter les pertes résultant de réalisations dans de telles conditions.

La Tribuna Nacional émet franchement son avis sur ces négociants alourdis qui achètent la laine sur le dos de la brebis : ce qui se passe actuellement prouve que les contrats de laine donnent beaucoup de pertes et de mécomptes aux spéculateurs. En cherchant à introduire tant d'innovations dans le royaume du négoce, les exportateurs et les spéculateurs s'exposent à de graves préjudices. Il est plus correct de laisser venir les laines sur les marchés et d'opérer suivant ici en acheteurs ou en consignataires suivant les prix du jour. La leçon de cette année servira pour la suite d'exemple à tous ceux qui pensent que dans un pays comme le nôtre on peut supprimer le consignataire. C'est une grave erreur que les spéculateurs européens reconnaîtront par les préjudices qu'ils éprouvent cette année.

Exportation des laines de la République Argentine du 1er octobre au 30 novembre

	1885-1885	1885-1886
Havre	1.203 balles	1.457 balles
Bordeaux	487 »	125 »
Marseille	10 »	»
Dunkerque	2.462 »	6.882 »
Total pour la France	4.162 balles	8.471 balles
» Belgique	5.801 »	6.766 »
» Angleterre	1.381 »	971 »
» Italie	1.666 »	2 »
» Allemagne	2.760 »	7.971 »
» Espagne	19 »	»
» Etats-Unis	115 »	»
» Brésil	44 »	»
Total	15.951 balles	24.187 balles

Nous avons à constater une augmentation sur l'exportation de 8.236 b.

En cette quinzaine, il est sorti pour l'Europe 561 b.

Condition publique de Roubaix

Relevés annuels comparatifs :

Mouvement du mois de Janvier 1885

57	Colis de soie	2.759 k.
11.698	» de laine peignée	1.259.007 »
1.788	» de laine filée	192.063 »
91	» de blousses	10.364 »
1.667	» de coton	22.178 426 »
15.301	colis pesant ensemble	1.642.619 k.
	Décreusage . . . . . 77 /.	opérations
	Tirage . . . . . 81 /.	»

Mouvement du mois de Janvier 1886

58	Colis de soie	4.349 k.
10.979	» de laine peignée	1.182.385 »
2.245	» de laine filée	249.433 »
16	» de blousses	1.918 »
1.807	» de coton	194.771 »
15.105	colis pesant ensemble	1.623.856 k.
	Décreusage 113 1/2	opérations
	Tirage . . . . . 1.199 /.	»

Mouvement du mois de Janvier 1887

143	Colis de soie	9.022 k.
24.614	» de laine peignée	2.651.492 »
2.987	» de laine filée	321.126 »
274	» de blousses	29.803 »
1.715	» de coton	186.823 »
29.733	colis pesant ensemble	3.198.266 k.
	Décreusage . . . . . 109 /.	opérations
	Tirage . . . . . 1.195 /.	»

Le Directeur, A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement comparé du mois de Janvier 1887

Matières	1886 Nombre de colis	1886 kilos	1887 Nombre de colis	1887 kilos
Soie	.	.	3	268
Laine peignée	9.594	1.082.481	18.895	2.150.137
Laine filée	1.839	171.474	1.762	167.141
Blousses	209	20.409	959	91.836
Coton	427	43.297	599	61.379
TOTAUX	12.069	1.317.661	22.218	2.470.761

Augmentation pour 1887 : 1.153.100 kil.

Conditionnements : 7.173 /.; titrages : 189; dégraissages : 21 /..

Le Directeur, STORHAY.

Laines

ANVERS, 1er février.

On a vendu 40 balles de laine de La Plata en suint.

Avis mensuel, — Laines de la Plata : existences au 31 décembre 1886 6.733 b. ; Arrivages 21.950 b. ; ventes 19.249 b.; passage 8.875 ; Stock 12.589.

Les premiers jours de ce mois ont été marqués par une reprise dans le Nord de la France, où un grand calme avait régné depuis plusieurs semaines.

Notre marché a ressenti les effets de ce mouvement subit, et a vu se produire une demande assez active.

D'assez fortes quantités furent ainsi réalisées, à des prix environ au niveau des cours de novembre. Ces prix ont été confirmés par nos ventes publiques, tenues du 17 au 22 courant dont ma circulaire du 22, à laquelle je me réfère, vous donnait le résultat.

Depuis lors notre marché a été calme, l'attention générale étant attirée par les enchères de Londres.

De forts arrivages des derniers jours ont réformé notre stock en laines de la Plata, qui est maintenant abondamment fourni en tous genres.

Ventes : 215 b. Russie, 196 Chili, 105 Cap, 354 Australie, 252 Espagne, 460 Hongrie, 12 Turquie, 8 Afrique, total 1.602 b.

Stock de ce jour : 4412 b.

Peaux de moutons. — Stock au 31 décembre dernier 105 b. Plata et 103 Australie, arrivages 1.013 b. Plata et 75 Australie, ventes 25 b. Plata et 103 Australie, passages 925 b. Plata et 75 Australie, Stock de ce jour 168 b. Plata

Notre marché a été un peu plus active et les ventes se sont élevées 128 b. dont 103 peaux d'Australie qui ont obtenu la parité des prix pratiqués à Londres.

J. J. MELGES.

MARSEILLE, 31 janvier.

On a vendu 90 balles de laine Urdigria, à fr. 130 et 80 balles Georgie agneau, à fr. 145.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Belgrano* est arrivé au Havre le 1er février, venant de Dunkerque et B.-A. avec laines et diverses marchandises à ordre.

Le steamer anglais *Guilford* a passé le 30 janvier à Yarmouth et Caves, allant de B.-A. à Dunkerque avec laines.

Ce steamer a mouillé le 1 février au matin sur rade de Dunkerque, a subi la visite sanitaire le midi et est entré au port le même jour au soir.

Le steamer anglais *Doric* allant de Londres à la Nouvelle-Zélande, a touché le 30 janvier à Plymouth.

Le steamer anglais *Abyssinia* allant de Londres à Sydney (Australie) a touché à Plymouth, le 30 janvier.

Le steamer anglais *Mozart* est parti le 30 janvier de Liverpool pour la Plata, allant charger en laine.

Le steamer *Congo* est parti le 30 janvier de Bordeaux pour la Plata, allant charger des laines pour France.

Le steamer *Rosario* venant de la Plata, a touché à St-Vincent (Cap-Vert) le 26 janvier.

Le steamer *Para* a touché à Ténériffe le 30 janvier venant du Havre, et a suivi aussitôt pour Montevideo.

Le steamer *Kliss* allant de B.-A. à Hambourg avec laines, a touché aux Grandes-Canaries le 29 janvier, attendu le 11 février en ce port.

Le steamer anglais *Ionie* venant de la Nle-Zélande a touché à Rio-Janeiro le 30 janvier au matin, et a suivi l'après-midi de ce jour pour Londres avec les malles et laines.

Le steamer anglais *Sutley* a suivi d'Adelaïde le 30 janvier pour Londres, avec laines à ordres.

Le steamer *Liguria* allant de l'Australie à Londres a suivi de Périne le 30 janvier à 4 h. du matin.

Le steamer anglais *Gaivorne* venant de Londres et allant en Australie, a touché à Naples le 30 janvier à 7 h. du matin.

Le steamer *Ortégal* a été mis en mer de la Pointe-de-Graves le 29 janvier, allant à la Plata.

Le steamer *Equateur* est arrivé le 30 janvier à 11 h. du matin à Bordeaux, venant de la Plata avec les malles et laine.

Le steamer anglais *La Plata* est arrivé le 30 janvier à 6 h. du matin, venant de Southampton à Rio-Janeiro, en route pour B.-A.

Le steamer *Hippocampe* a été expédié de Londres le 31 janvier pour B.-A. et Montevideo.

Les steamers *Vandahm* et *Desterro* venant de B.-A., sont montés à Anvers le 31 janvier, avec laines à ordres.

Le steamer *Orénoque* prenait charge en laines et diverses marchandises, le 29 janvier à Montevideo pour Bordeaux, etc.

Les steamers *Ingram*, *Orono*, *Tuscany* prennent charge à Anvers pour Montevideo, B.-A et Rosario, d'où ils suivront ces jours-ci, allant recharger des laines.

Le steamer *Ville de Buenos-Ayres* partira du Havre pour les ports du Parana le 8 courant, allant charger des laines pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Lisbonnaise* partira du Havre pour Montevideo le 9 février.

Le steamer *Pampa* allant à Dunkerque et le Havre de Montevideo avec laines et diverses marchandises, a touché à St-Vincent (Cap-Vert) le 28 janvier, attendu vers le 7 courant.

Le steamer anglais *Lucerne* venant de Dunkerque, suivra du Havre pour Montevideo et B.-A. le 20 février, allant reprendre charge pour ces ports.

Le steamer *Salazie* des messageries maritimes partira vers le 9 février de Marseille pour Sydney, Melbourne et Adelaïde, allant reprendre charge en laine pour France.

Le steamer *Ville de Rosario* est attendu dans le courant de mois à Dunkerque, venant de Montevideo B.A. et Rosario avec laines à ordre; puis suivra pour le Havre.

Marchés anglais

Bradford, 31 janvier.

Les ventes de Londres, continuent d'améliorer le ton du marché et des valeurs. Pas de changement dans aucune branche les derniers prix sont réalisés et maintenus, et les acheteurs agissent avec la même prudence.

Filés. — L'incertitude se fait toujours sentir dans cette branche et les négociants engagés dans le commerce d'exportation se préoccupent du peu d'ordres venant du dehors. Les filateurs sont encore activés par la production des anciens contrats; et la fermeté des matières brutes les met à même de maintenir leurs cours.

Absence totale d'opérations spéculatives. Le nombre des petits achats atteint la moyenne, et les affaires faites sont saines. Les filés doubles 32 s. sont demandés, et les pleins prix sont obtenus.

Pour les autres sortes, tant en « simples » qu'en « tines » les prix sont fermes et les nouvelles affaires clair-semées. Le commerce du pays reste en bonne activité. Les acheteurs ne donnent pas volontiers les prix demandés pour les genres « Botany. »

Tissus. — Nos manufacturiers maintiennent passablement, mais les nouveaux contrats se placent difficilement. Les négociants du pays ne passent d'ordres, que pour l'assortiment de leurs stocks.

Aucune amélioration notable dans le commerce d'exportation.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Voici le texte du rapport fait par M. Féral, sénateur, au nom de la 1re commission d'intérêt local, chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser la ville de Roubaix à emprunter 1,382,000 francs, pour les frais de construction de l'Ecole nationale des Arts industriels :

« Messieurs ; une loi du 5 août 1881 a décidé la création d'une Ecole nationale des arts industriels dans la ville de Roubaix, et une loi du 22 avril 1886 a approuvé la convention intervenue entre l'Etat et la ville pour la construction des bâtiments dans lesquels elle devait être établie.

» Les dépenses ont été évaluées à la somme de 1 million 988,453 fr. 10; aux termes de l'article 3 de la loi, la ville devait accorder une subvention de 600,000 francs, céder gratuitement un terrain d'environ 13,500 mètres de superficie, ainsi que diverses collections et objets mobiliers.

» La dépense restant à la charge de l'Etat s'élevait à 1,388,453 fr. 10.

» Le Parlement approuva en même temps la proposition faite par la ville d'avancer cette somme à l'Etat, et autorisa l'Administration de l'Instruction publique à rembourser cette avance au moyen de 30 annuités de 87.000 francs et payables à partir de 1890.

» Pour réaliser ses offres la ville de Roubaix sollicite l'autorisation d'emprunter, au taux